



VERDUN, le 31 octobre 2008

Lettre aux parents d'élèves du Collège Barrès

Tél. : 03.29.83.44.22.
Fax : 03.29.83.44.23.
E-mail : mairie@ville-verdun.fr
Site : www.verdun.fr

Affaire suivie par : 4100.CL

Objet : Collège Maurice Barres

Madame, Monsieur,

Au Collège Maurice Barrès, 61 élèves ont quitté le collège en fin de 3^{ème} en 2003.

Seulement 9 d'entre eux, (soit 14,7 % ou 1 sur 7) ont accédé en 2006 à une Terminale Générale et Technologique.

Ce chiffre est dramatique car il indique que 6 élèves sur 7 sortant de 3^{ème} à Barrès ne parviennent pas en Terminale !

Sur un échantillon statistique de 12 collèges meusiens pour lesquelles les statistiques étaient disponibles, le chiffre de Barrès de 14,7 % est de loin le plus faible : les chiffres des onze autres s'échelonnent entre 31,1 % et 60,3 % pour dix d'entre eux et 20,6 % pour le onzième.

Pour le Collège Buvignier à Verdun, le chiffre de 43,5 % est 3 fois plus élevé qu'à Barrès.

Cela signifie qu'un élève de 3^{ème} de Buvignier a trois fois plus de chances qu'un élève de Barrès de parvenir en Terminale.

On peut dire encore que plus de 3 élèves sur 7 de Buvignier accèdent en Terminale alors qu'1 sur 7 seulement issu de Barrès parvient à ce niveau.

Cette situation résulte à l'évidence d'un déficit de mixité scolaire, elle-même provoquée par un manque de mixité sociale.

Seul le regroupement stimulant des élèves de Barrès sur Buvignier peut corriger ces déséquilibres, si on retient le critère essentiel, qui doit être prioritaire sur tous les autres :

L'Intérêt des enfants pour l'égalité de chances de leur formation scolaire

.../...

Les campagnes et manifestations diverses qui se déroulent ici ou là apparaissent par conséquent d'autant plus dérisoires, face à l'enjeu que constitue l'avenir de vos enfants, qu'ils invoquent des données inexactes.

A titre d'exemple : le risque de classes surchargées à Buvignier alors que tous les regroupements intervenus, partout en France, se sont toujours accompagnés du renforcement du nombre de professeurs indispensables pour garantir l'encadrement pédagogique au même niveau.

Voilà, Madame, Monsieur, les éléments qu'il m'a semblé utile de porter à votre connaissance, parce qu'il s'agit de l'avenir de vos enfants.

Quoiqu'il en soit, ma ligne de conduite sera, demain comme hier, toujours dictée par le seul intérêt des enfants qui, à Verdun comme ailleurs, doit prendre le pas sur toute autre considération.

Je vous rappelle enfin que la décision sur l'avenir du regroupement des deux collèges Barrès et Buvignier appartient exclusivement au Conseil Général et à l'Etat, à travers l'Inspection Académique de la Meuse.

En restant à votre disposition pour toute information complémentaire qui vous paraîtrait utile,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Maire,
Conseiller Général,



Arsène LUX